

Association des Naturalistes

de la Vallée du Loing et de la Forêt de Fontainebleau

Secrétariat
et
Correspondance
21, Rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU
(S.-et-M.)

Trésorerie
17, Boulevard Orloff
FONTAINEBLEAU

C. C. POSTAL
PARIS 569.34

FONDÉE LE 20 JUIN 1913

Tome XXV - N° 6-7

BULLETIN MENSUEL
36^e Année

Juin-Juillet 1949

EXCURSIONS

DIMANCHE 12 JUIN, excursion entomologique en Forêt de Fontainebleau sous la conduite de notre collègue Guy COLAS, Assistant au Muséum. Rendez-vous à la gare de Fontainebleau à 7 h.45, à l'arrivée du train de Paris. Déjeuner vivres tirés du sac.

DIMANCHE 19 JUILLET, Le Bois de Barbeau; excursion phanérogamique et cryptogamique sous la conduite de notre collègue Raymond GAUME, Attaché au Muséum. Rendez-vous à la gare de Fontaine-le-Port à 8 h.57. Départ de Paris (Gare de Lyon) à 8 h.50; arrivée à Fontaine-le-Port à 9 h.57. Départ de Fontainebleau 9 h.5; arrivée à Melun 9 h.23 où l'on prendra le même train que nos collègues de Paris pour Fontaine-le-Port. Déjeuner vivres tirés du sac. Retour: Fontaine-le-Port 19 h.53; arrivée à Paris 20 h.55. Pour Fontainebleau Fontaine-le-Port 20 h.0; arrivée Fontainebleau (autobus de Vulaines) 20 h.30. Etude de la flore des pentes calcaires chaudes, des marnes vertes, des argiles à meulrières et des marais à Sphaignes.

NOTRE MEMORABLE EXCURSION ANNUELLE DU 15 MAI a été favorisée par un temps idéal et s'est transformée en véritable rassemblement naturaliste dans la partie ouest du Massif de Fontainebleau, aux Trois Pignons. On ne peut souhaiter réussite plus complète puisque c'est près de 300 naturalistes qui se sont retrouvés, en six grands cars, au poste de Bois-Rond.

Nos amis des Naturalistes parisiens, des Naturalistes Orléanais, de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, de la Société mycologique de France, les Compagnons-Voyageurs, s'étaient joints à nos collègues de Fontainebleau, Melun, Nemours, Montargis, Pithiviers, etc. au grand profit de chacun. En regrettant l'absence de Mlle Alimen, souffrante, nous avons profité d'un exposé géologique très clair de M. R. Balland sur la tectonique du Massif de Fontainebleau, et, toute la journée, M. J. Baudet, assistant de l'abbé Breuil à l'Institut de Paléontologie humaine, conduisit la longue caravane des excursionnistes à travers les sites préhistoriques qu'il explore depuis plusieurs années, montrant avec d'amples commentaires les exemples les plus typiques des gravures rupestres et des enceintes protohistoriques qui ont fait l'objet de plusieurs communications dans notre bulletin (cf. XXIV, 1948, p.56; XXV, 1949, p.25, 48, 53), d'abord à Noisy-sur-Ecole (Mont Pivot, Trois Pignons), puis à Milly (Coquibu, Longs-Vaux) et à Maisse. Le déjeuner eut lieu dans le cadre sauvage de la région des Trois Pignons.

Outre l'intérêt, l'attrait et le pittoresque de cette excursion, elle a permis de fructueux échanges scientifiques par contacts directs entre spécialistes de disciplines variées, notamment de Préhistoire, en renouant même

des relations depuis longtemps interrompues par la guerre ou l'éloignement et en amorçant des échanges d'idées qui s'avèrent déjà fertiles pour l'étude de la région.

Au nombre des Naturalistes présents figuraient en effet, parmi ceux qui se sont consacrés aux recherches fontainebleaudiennes: De Paris: J. Baudet, J. Loiseau, J. Poignant, E. Vignard, L. Nougier, R. Journaux, A. Maublan, Mme Le Gal, G. Billard, R. Jognot, R. Balland, D. Rapilly, R. Landier, G. Robert, A. Vachon. De Versailles: J. M. Rouet, Ch. d'Allaizotte. D'Orléans: R. Gauthier, Abbé A. Nouel, P. Sougy, J. Avozard, A. Garnier, R. Bonnemère. De Fontainebleau: et région: Dr C. Mercié, R. Benoist, A. Iablokoff, J. Roussou, P. Doignon, A. Lefebvre, H. Parriel, F. Mitton, P. Perault, J. Vivien, M. et M. Clémencot, H. Fromont. De Nemours: J. Lasnier, A. Grivois, L. Petit.

Quelques intéressantes observations ont été faites. En Préhistoire, la découverte d'instruments lithiques pré- et protohistoriques variés, notamment celle d'un beau pic Campignien à Coquibu et de débris de poterie; en Botanique, la récolte de *Nardus stricta* à Noisy (cf. p. 77).

Par ailleurs, les animateurs des sociétés présentes ont eu de profitables échanges de vue techniques et administratifs. Un colloque général sur les enceintes et les gravures du Massif de Fontainebleau réunit les spécialistes en attendant l'important travail que M. Baudet prépare sur ce sujet.

Ce premier regroupement fructueux des éléments les plus divers de l'Histoire naturelle régionale, dû à l'initiative de notre secrétaire général, a obtenu un franc succès; aussi avons-nous jeté les bases, pour l'an prochain, d'une excursion commune du même genre qui pourrait avoir lieu en mai, à Malherbes.

BIOLOGIE VEGETALE-ARCHEOLOGIE. - Dimanche 24 avril, notre ancien président M. l'Inspecteur Jacquot a commenté pour une trentaine de collègues une intéressante visite du Laboratoire de Biologie végétale de Fontainebleau dirigé par notre éminent collègue M. le Professeur R. Combes et où nous avons été accueillis par notre collègue E. Collenot, jardinier-chef. M. Jacquot exposa les recherches captivantes qu'il y poursuit sur la culture des tiasus végétaux. On visita les pavillons de morphologie, physiologie, les serres, les jardins, le parc, le rucher-école G. de Layens. L'excursion se poursuivit par le Rocher Cassopot et la Butte Saint Louis où une pose au pied des ruines de l'Ermitage permit à notre collègue P. Chamblain de fournir sur ce site archéologique une documentation très complète d'après les recherches inédites de L. Vincent. Nous reproduisons ce document plus loin dans nos pages imprimées (p. 71-74) consacrées à ces ruines. Des Naturalistes Hollandais pour une huitaine en France, nous ont accompagné toute la journée, heureux de profiter de cette excursion pour connaître la Forêt de Fontainebleau.

ENTOMOLOGIE. - Dimanche 22 mai, sous la conduite de nos collègues Guy Colas et A. Iablokoff, eut lieu une fructueuse excursion au Gros Fouteau, Tillaie, Franchard, Polygone. Parmi les captures les plus intéressantes, il y a lieu de signaler: *Tremex fuscicornis* (Hyménopt. Siricidae), plusieurs ex. dans un tronc de *Betula alba* mort sur pied et décomposé, carr. du Pic-Vert (déterm. Berland); *Cetonia speciosissima*, à terre, Gros Fouteau; *Melanotus rufipes* sur Chêne mort, Cr Pic-Vert; *Aegosoma scabricorne*, trous de sortie frais sur Chêne mort sur pied, Cr Pic-Vert et sur Marronnier à Franchard; *Cardiophorus biguttatus*; *Chrysomela cerialis*, Polygone; *Harpalus fufus*, id.; *Magdalis duplicata* et *M. violacea* sur *Pinus silvestris* abattus, Polygone; *Cetonia aurata* var. *purpurata*, Franchard; *Quedius microps*, creux d'arbre, Gros Fouteau; *Menesia bipunctata*, sur *Rhamnus frangula*, Franchard; *Lebia haemorrhoidalis*, id.; *Melasia culinaris*, sur Hêtre abattu, Gorge aux Merisiers; *Anthrabus albinus* var. *Thierrati*, sur tas de bois, id.; *Megapenthes lugens*, sur Ilex, Solle; *Zabrus curtus*, Polygone; *Carabus intricatus*, id.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- Bernard JAMET, pharmacien, 26, rue de Paris, Nemours; présenté par J. Lasnier.

Adrien ROUDIER, ingénieur chimiste, 6, square Georges Lesage, Paris 12°; Entomologie sp. Coléopt.; présenté par R. Dozolme.

Emile HUGONAT, professeur, 63, avenue de la République, Saint-Amand Montrond, Cher; Préhistoire; présenté par R. Daniel.

Pierre BUREAU, 7, rue Legoff, Paris 5°; Coléopt. sp. Staphylinidae; présenté par G. Colas.

M. DEMAUX, 59, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8°; Entomologie; présenté par G. Colas.

Roger BONNEMERE, instituteur, Saint-Martin d'Abbat (Loiret); membre depuis 1937, réinscription présentée par R. Gauthier.

M. GIRERD, 101, rue Marcadet, Paris 13°; présenté par P. Doignon.

Raymond JOGUET, ébéniste, 8, rue Le Chapelais, Paris 17°; Mycologie; présenté par P. Doignon.

Henri AGACINSKI, ingénieur subdivisionnaire des Mines de Seine-et-Marne, Rue du Quatre-Septembre, Thomery, S. & M.; Géologie; présenté par Lasnier.

MEMBRE A VIE.- M. P. VERDIER DE PENNERY, de Paris, s'est fait inscrire comme membre à vie (Cotisation de 1.500 Fr.).

NECROLOGIE.- Nous apprenons le décès de notre collègue Raymond PALIEU, dessinateur à Orly, membre adhérent depuis 1936. Il s'intéressait particulièrement à la Lichénologie.

DISTINCTION.- Notre collègue Maurice MARCEL, professeur honoraire à l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, vient d'être promu Commandeur du Mérite agricole.

PROTECTION DE LA NATURE.- L'UNESCO vient de nous faire parvenir une plaquette de 102 pages contenant le compte-rendu détaillé des travaux du Symposium qui s'est tenu à Fontainebleau en octobre 1948 ainsi que la documentation préparatoire pour la Conférence internationale qui se tiendra aux Etats-Unis du 22 août au 1 septembre. Notre Association, en tant que membre fondateur de l'Union internationale, est officiellement invitée à ces réunions.

ECLOSION DE COLEOPTERE RARISIME.- Notre ancien président A. LABLOKOFF a obtenu le 20 mai 1949 l'éclosion, dans des boîtes d'élevage, à Fontainebleau, d'un Coléoptère Cerambycidae rarissime, Caemoptera Marmottani. L'insecte a éclos d'une branchette de Pinus Salzmanni abattu à Saint-Guilhem le Désert (Hérault) en mai 1947 et amené en juillet 1947 à Fontainebleau. Un individu femelle a éclos le lendemain.

CONFERENCES DE MYCOLOGIE.- Nous recommandons vivement à nos collègues les Conférences gratuites de Mycologie organisées par la Société mycologique de France à l'Institut Pasteur, 28, rue du Dr Roux, Paris 15° les samedis 4, 11 et 18 juin à 21 heures. Reconnaissance pratique des champignons mortels, dangereux et comestibles.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Marcel BOURNERIAS, Fougères et Cypéracées de la région Chaunoise et leur intérêt écologique; Ann. Hist. natur. Aisne, 1948.

Raymond GAUME, Remarques sur la flore bryologique du département de Seine-et-Oise; Bull. Soc. Sc. nat. S. & O., 1948, p.32.

Paul CUYNET, Sur quelques localités bryologiques de S. & O.; id., p.37.

M. et R. DANIEL, Le Tardenosien classique du Tardenois; L'Anthrop., 1948.

Georges ROBERT, Les Sphagnum de la Forêt de Marly; Monde des Plantes, n°256.

Paul JOVET, A propos d'Euphorbia nutans et E. maculata, id., p.16.

J. PICARD, Note sur les Hesperidae français; Rev. fr. de Lépid., 1949 p.23.

Mes fouilles archéologiques à la Butte Saint-Louis (Forêt de Fontainebleau) par Louis-E. VINCENT (1876-1948)

Louis-E. Vincent, né à Fontainebleau, le 9 mars 1876, était un de ces excellents et trop modestes chercheurs dont les travaux apportent de précieuses contributions à l'histoire locale et à l'archéologie.

Entré en 1889, à l'entreprise Barthélemy où il devint et resta contremaître jusqu'à sa mort, Louis Vincent consacrait, depuis de longues années, ses loisirs à l'étude de nos monuments. Il avait exécuté de remarquables relevés des charpentes de nombreux édifices du Gâtinais et de la Brie, relevés qui ont valu à leur auteur des félicitations de la Commission des Monuments historiques qui en avait réalisé l'achat pour le service de documentation de la Direction de l'Architecture et se proposait d'attribuer à Louis Vincent la médaille des Monuments historiques lorsque ce dernier mourut, le 27 septembre 1948.

Membre de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais et de la Société Française d'Archéologie, Louis Vincent a fait un relevé complet des ruines, aujourd'hui méconnaissables, de l'Ermitage de la Butte Saint-Louis, en Forêt de Fontainebleau. Ce travail inédit, que la guerre empêcha de paraître dans les bulletins de sociétés savantes, mérite d'être tiré de l'oubli. C'est pourquoi nous avons estimé intéressant de le publier à l'occasion de la visite que l'Association des Naturalistes fit aux ruines le 24 avril 1949.

L'Ermitage

Au sommet de la butte, vers l'Ouest, était l'entrée de l'Ermitage; on y entraînait, avant sa démolition, par une porte donnant accès dans une cour entourée de murs de trois côtés, le quatrième (Est) était fermé par le Sacraire et la Chapelle à laquelle on montait par un certain nombre de marches. A gauche de cette cour (au Nord), le mur de clôture joignait la sacristie; celui de droite (côté Sud) était percé d'une porte ouvrant sur le jardin de l'ermite.

Ce jardin, entièrement entouré de murs, avait une longueur de 35 mètres sur 13 mètres de large, dimensions un peu supérieures à celles données par le sieur de Masingi en 1716 (15 toises x 4); mais il est possible que l'emplacement d'un hangar appuyé sur le mur Est et le passage entre la porte d'entrée du jardin et la tourelle n'aient pas été compris dans ces dimensions. Il semble d'ailleurs que ces mesures

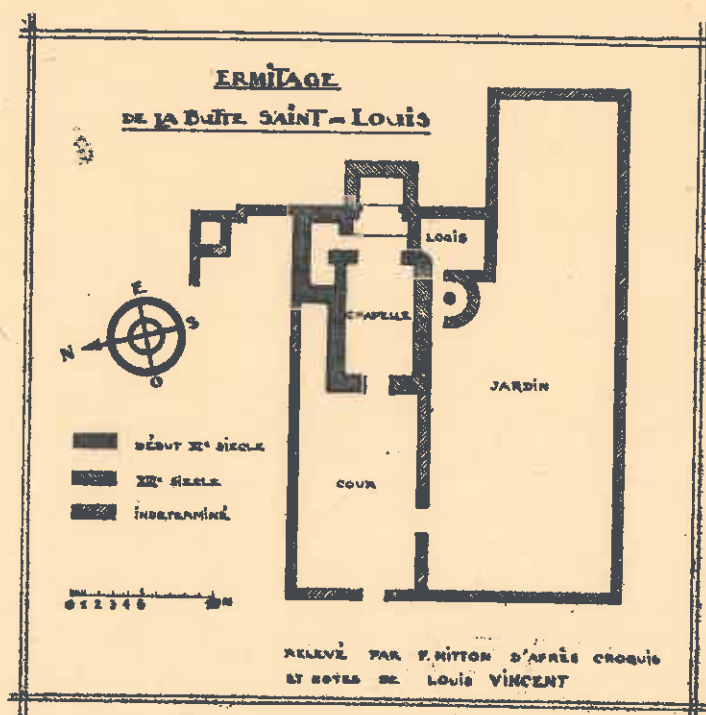
Les lieux

La Butte Saint-Louis, à 123 mètres d'altitude et à 6 kilomètres de Fontainebleau, est située sur la route de Melun, à 300 mètres de cette dernière. Aucun sentier n'y conduit. Elle était à un kilomètre du hameau des Hautes-Loges sur la route de Bourgogne, hameau qui fut démoli en 1705 en même temps que la chapelle de la butte. Non loin passe le vieux chemin de Chailly à Samois (1).

Ce qui reste de l'Ermitage est à peine reconnaissable, mais les quelques pans de murs s'élevant par endroits au-dessus du sol, et les substructions existant à d'autres permettent d'en reconstituer le plan.

La disparition de ces ruines étant possible, il est donc très intéressant avant leur destruction complète d'en faire un examen attentif.

(1) Depuis la rédaction de cette note la fréquentation touristique a fraye, sur la face sud, une sente actuellement bien tracée à travers un pré-bois de chênes pubescents typique. Le sommet de la butte est exactement à 119 m. 78.



aient été prises au pas, c'est-à-dire sans grande précision. Quoi qu'il en soit, malgré l'emplacement des plus accidentés, il était parfaitement nivelé et s'étendait de l'Est à l'Ouest, donc au Midi, très bien exposé et, par la masse des constructions, à l'abri des vents du Nord.

De ce jardin, on descendait quelques marches pour pénétrer dans la cave.

A l'extérieur, de chaque côté de la descente, une bordure en grès posée à sec maintenait les terres de la plate-bande cultivée le long du mur de la façade. Cette descente prenait naissance en dehors de la cave. Le mur de façade n'existe plus; il n'en reste que la base, enfouie sous les décombres. Il en est de même des marches en grès composées chacune de plusieurs morceaux et qui sont encore en place.

La largeur de la porte et la longueur des marches est de 1 m. 63; le mur du fond a également été détruit et actuellement c'est le rocher calcaire qui forme le fond de cette cave voûtée en berceau, d'une longueur de 4 m. 55 et d'une largeur de 3 m. 82. La hauteur du sol du jardin à la clef de voûte était de 1 m. 90 et la profondeur au-dessous du sol de 1 mètre, ce qui donnait une hauteur totale de 2 m. 90. C'est au-dessus de cette cave que s'élevait le logis de l'ermitte (2).

A gauche de cette construction (vers l'Ouest), dans l'angle de la chapelle, était l'entrée du logis; des marches, appuyées d'un bout au mur de la chapelle montait à la porte de la tourelle circulaire qui contenait l'escalier à vis.

Un pilier central de 0 m. 65 de diamètre formé d'assises en grès ayant la forme d'un triangle avec un de leurs côtés arrondi suivant la circonférence de la colonne, occupait le centre de cette tourelle. Elles avaient 0 m. 18 de hauteur, soit celle d'une marche; celles-ci pouvaient être en bois ou formées de petits matériaux comme celles de la cave, et reposaient probablement sur une voûte en berceau suivant le rampant de l'escalier, la longueur utile de ces marches était de 0 m. 98, soit 3 pieds.

Un comble en impériale couvrait cet escalier; il ne devait pas dépasser la hauteur du toit de la chapelle où il devait se raccorder, puisque le marché de 1653 dit qu'il y avait trois lucarnes, c'est donc que la quatrième face de ce dôme s'appuyait à la chapelle. Une poivrière devait couvrir primitivement cette tour car la construction du comble en impériale indique une réfection probable du XVII^e siècle (peut-être de 1610).

On entrait au rez-de-chaussée en passant sous le rampant de cet escalier; la porte de communication avec le logis était le long du mur de la chapelle et en face de l'entrée. Les murs de cette pièce étaient enduits en plâtre, le sol était carrelé de carreaux à six pans en terre cuite, tous portant sur leurs faces inférieures une marque pro-

fonde assez semblable à l'empreinte d'une patte de chat (3).

L'ensemble de ce carrelage semble avoir été posé peu de temps avant la démolition, les carreaux semblent presque neufs et ne portent pas de traces d'usure. Peut-être y eut-il une réfection en 1610, lors de la donation aux religieux Trinitaires de Fontainebleau. Une cheminée permettait le chauffage de ce local.

La présence dans les débris de plâtras ayant formé entrevois et portant encore l'empreinte des pièces de bois, permettent de supposer que le plafond était composé de solives apparentes supportant le carrelage du premier étage.

L'existence de cette chambre du premier étage se confirme par la présence dans les ruines à cet emplacement des débris de deux carrelages différents et l'existence de l'escalier qui ne pouvait avoir d'autre but que de desservir cet étage.

La chapelle

Il n'existait aucune communication entre l'ensemble de ce logis et la chapelle. Pour se rendre dans celle-ci, l'ermite devait sortir du jardin et traverser la cour d'entrée (4).

De cette cour, un perron montait à la chapelle dont la façade tournée vers l'Ouest était vraisemblablement un mur pignon, il était percé dans l'axe d'une porte donnant accès dans la nef qui avait 8 m. 23 de long par 4 m. 98 de large, le chœur 3 m. 70 par 4 mètres de large, le sanctuaire 2 m. 37 par 2 m. 94, ce qui donne du mur de façade au chevet 14 m. 30, mesures intérieures.

Le sol de cette chapelle était revêtu d'un dallage composé de petits carreaux et terre cuite de 0 m. 13 x 0 m. 13 de côté et 0 m. 03 d'épaisseur. Les joints étaient droits dans le sens transversal, il en était pas de même dans le sens longitudinal où ils étaient posés alternativement pleins sur joints. Près des murs où des demi-carreaux sont utilisés, ceux-ci, pour plus de précision, ont été sciés et non cassés.

Matériaux

L'examen de ces ruines et des débris démontre que ce monument fut construit à deux époques fort éloignées l'une de l'autre. Ainsi le mur pignon et le collatéral nord jusqu'au Sacraire sont construits en épi ou feuilles de fougères, les caillasses dont ils sont formés sont posées obliquement à joints inclinés suivant un même angle. Ces joints affectent dans chaque assise des directions inverses. Ce genre de construction existe à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour ces constructions, les matériaux semblent assez rares et peu abondants dans notre région. On trouve de

(3) M. le docteur Fruitier nous précise qu'il s'agit d'une marque de fabrique. Un échantillon de ces carreaux à empreinte a été retrouvé en place lors de l'excursion du 24 avril 1949.

(4) M. le docteur Fruitier nous signale que ses fouilles lui ont permis de constater qu'une telle communication existait cependant. Nous ne l'avons pas indiquée sur le plan pour respecter l'œuvre de l'auteur.

petites caillasses la plupart patinées d'une jolie teinte rouge brun. On remarque aussi des galets ou cailloux roulés, le tout semble de diverses provenances, mais toujours de petit échantillon et paraissent avoir été plutôt ramassés sur le sol et aux bords d'une rivière qu'extraits d'une carrière.

L'appareil en épi ou arête de poisson était usité avant l'époque Romane, il l'était encore au XI^e siècle, principalement en Normandie. Il est peu de monuments dans la région où on voit ce genre de construction.

Rappelons que cet appareil décoratif est inusité et semble presque oublié au XIII^e siècle.

Le mortier employé dans ces constructions semble formé de poudre de pierre, ce qui constitue un genre de sable à grains assez gros. La chaux employée est assez impure, mal cuite, le mortier semble mal corroyé, de consistance irrégulière; certaines parties s'effritent sous les doigts et contiennent une grande quantité de cendres et de nombreux petits débris de charbon, ce qui lui donne une teinte grise.

Les mortiers d'aussi mauvaise qualité ont été d'emploi courant pendant les IX^e, X^e et XI^e siècles. A partir du XII^e siècle ils s'améliorent pour devenir excellents aux XII^e et XIV^e siècles.

Les dimensions de ces murs prouvent aussi leur antiquité. Leur épaisseur est de 1 m. 03. On ne trouve pas avec le pied du roi, employé couramment au Moyen-Age, de multiples de cette mesure. Il n'en est pas de même si comme unité on prend le pied romain qui fut employé dans le Haut Moyen-Age, la cote de 1 m. 03 correspond à trois pieds et demi (le pied romain avait environ 0,295). Et cette coïncidence n'est pas la seule, il y a dans ces ruines d'autres cas de dimensions se rapportant au pied romain.

Le sacraire qui s'appuyait sur le mur Nord de la chapelle est de petites dimensions (1 m. 95 x 5 m.); une porte le faisait communiquer avec le chœur, l'épaisseur des murs est semblable à celle des précédents.

Les fondations d'un petit édicule existent à hauteur de l'angle N.-E. de la sacristie; les mesures intérieures sont 1 m. 68 x 1 m. 73. Il ne se raccorde pas avec les fondations du bâtiment principal. C'était peut-être un local utilisé par l'administration forestière, de 1665 à 1689.

Le reste des murs de l'édifice, soit la partie Sud de la chapelle, le sanctuaire et les clôtures paraissent de construction moins ancienne, le grès y est abondamment employé surtout sous forme de coins.

Epoque de construction

L'édifice primitif de la Butte Saint-Louis remonte donc à une époque où le grès n'était pas couramment exploité à Fontainebleau, soit avant 1148. Les moellons des ruines sont de diverses provenances. On voit une pierre calcaire en général gélive qui peut provenir des flancs de la butte. L'épaisseur de ces murs est loin d'être semblable à ceux de la façade Nord; ceux-ci ont 0 m. 84; différences qui n'existeraient pas si nous étions en présence d'un monument construit d'un seul jet.

(2) Cette cave voûtée est actuellement (1949) en voie d'effondrement par le fond. Un arbre, dont les racines épousent la courbure de la voûte, maintient provisoirement les pierres de l'entrée.

Détail à remarquer : Certaines pierres sont calées avec des tuileaux, ce qui est naturel si on construit dans un endroit où ceux-ci sont sur le terrain alors qu'il est difficile d'admettre que dans cet endroit éloigné de tout, les constructeurs aient été chercher bien loin ces débris de tuiles.

Le mortier diffère également ici. Il est extrêmement résistant, très homogène, semble composé d'argile cuite ou de tuileaux pulvérisés et à une teinte rose. Dans cette partie, il semble de la bonne époque du XIII^e siècle.

Il est normal de mettre en doute le récit du père Dan (et tous les auteurs l'ont répété après lui) suivant lequel la fondation de l'ermitage de la Butte Saint-Louis doit être attribuée à ce prince. Le père Dan ne dit pas d'où il tient ce renseignement ; il cite seulement. Les mémoires que j'ai eu nous font foi que Saint-Louis en fut le fondateur. Il est possible que Saint-Louis fut le constructeur de la chapelle contemporaine du père Dan, mais devant l'antiquité de certaines parties et du plan de la chapelle, il n'est pas téméraire de mettre en cause le récit de Helgaud, moine de Saint-Benoît-sur-Loire, dans la « Vita Roberti Régis » écrite vers l'an 1004. Ce savant chroniqueur indique parmi les églises édifiées par ce pieux monarque, celle de « Michaelis Excelstam in Sylva cognominata Bieria ».

On n'a nulle part, en forêt, trouvé trace de cette fondation. Il serait intéressant de savoir si, devant ces ruines, on se trouverait pas sur la Butte Saint-Louis en présence des restes de l'église dont parle le moine Helgaud et si ces murs ne seraient pas les restes des constructions du roi Robert-le-Pieux (5).

Ces ruines se distinguent par un appareil très ancien, un plan des plus simples, un chevet droit, une épaisseur des murs et des dimensions se rapportant aux mesures usitées à une époque très reculée, par une absence complète de contre-forts. Si cette nef fut voûtée, elle le fut en berceau : les murs anciens sont suffisamment épais pour résister à la poussée de ce genre de voûtes.

Aucun de ces détails ne s'accorde avec les caractéristiques des constructions contemporaines à Saint-Louis : seuls les murs où le grès fut employé semblent de cette époque. Si nous recherchons dans notre région des monuments du début du XI^e siècle, nous trouvons Notre-Dame de Château-Landon où l'appareil en « opus-spicatum » est employé.

D'autre part, à Notre-Dame de Meun, que nous savons par un texte précis du moine Helgaud de Fleury avoir été construite par Robert-le-Pieux, on voit dans les murs de la nef l'appareil en « opus-spicatum » qui a une ressemblance frappante avec celui de Notre-Dame de Château-Landon et

(5) Cette hypothèse a été soutenue par Quesvers et Stein, puis discutée par Estournet et Deroy. Les observations inédites de L. Vincent pourraient fort bien la remettre en honneur, ainsi que nous l'exposons plus loin.

les murs anciens de la Butte Saint-Louis.

On sait que les constructeurs du Moyen-Age ne dédaignèrent pas toujours le réemploi de portions d'anciens édifices ou d'anciens matériaux. Diverses considérations les y engagèrent : La raison d'économie et le désir de ne pas faire disparaître entièrement un édifice, respectable par les souvenirs qui s'y attachaient, par son antiquité et par la consécration rituelle qu'il avait reçue.

Il est donc possible que Saint-Louis,

en reconstruisant la chapelle de la butte qui porte son nom, se soit conformé à l'usage et, en respectant le plan primitif, se soit servi des murs de l'église de Robert II.

Et pour ne pas nous mettre en désaccord avec la légende, on peut admettre que la roi Louis IX étant à la chasse se soit trouvé en présence des ruines de la chapelle construite au XI^e siècle. Le saint Roi se serait fait un devoir de relever les ruines sur le même plan, sans s'occuper de la dédicace première.

LES FOUILLES DE 1869 ET 1892 par le Docteur G. FRUITIER

En 1869, sur les ordres de Napoléon III, le brigadier forestier Debonnaire fut chargé de diriger des fouilles à la butte Saint-Louis ; elles devaient être continuées en 1870, mais la guerre ne le permit pas.

Trois enceintes étaient à franchir pour arriver à la chapelle. Tout fut fouillé, sauf deux endroits : l'escalier tournant de la tour et un édicule. Les fouilles ne donnèrent pas grand-chose. Deux squelettes furent découverts à travers les dalles du chœur, dont l'un portait une alliance en or. Les deux chapiteaux en forme de pyramide quadrangulaire qui se trouvaient en haut des deux piliers d'entrée de la chapelle furent transportés à son domicile, 12, rue Paul-Jozon, où ils existent encore dans une rocaille.

Les squelettes furent trouvés et réinhumés contre la paroi Est du chœur.

Dans les fouilles, faites ensemble, vers 1892, limitées aux deux endroits

non fouillés, nous avons trouvé des débris de poteries, vitraux, vases de verre, lamelles de bordure de vitraux en plomb, deux monnaies (double tournoi de Louis XIII, dernier tournoi de Louis XIV dans la tour, en ma possession).

Squelettes : taille 1 m. 77, âgés, une fracture du crâne avant la mort (?), crâne épais 1 cm., brachycéphales et plagiocéphales, soudure de l'atlas et axis, fracture humérus gauche, en ma possession, bien réduite.

Le plan a été établi par M. Vincent.

Au-dessus de la cave se trouvait une chambre avec foyer qui existait encore en 1892. Il y avait le gond d'une porte pour aller dans l'escalier et une autre porte pour aller dans la chapelle. De l'autre côté était la sacristie, puis en arrière, une écurie ; au-delà de la grande porte, le verger.

Dans l'édicule se trouve une petite canalisation pour évacuer les liquides.

Bibliographie

Dom MORIN. — L'Hermitage Saint-Louis ; Histoire du Gastinois, 1630, tome II, p. 529.

Pierre DAN. — La Chapelle de Saint-Louis ; Le Trésor des Merveilles de la maison royale de Fontainebleau, 1642, p. 349-350.

De MASINGI. — La destruction de l'Ermitage Saint-Louis et du Hameau des Hautes-Loges ; manuscrit, 1716. cité in Herbet, 1903, p. 159.

Abbé GUILBERT. — Hermitage ou Chapelle de Saint-Louis ; Description historique... de Fontainebleau, 1731. vol. II, p. 163-164.

A.-L. CASTELLAN. — La Chapelle Saint-Louis ; Fontainebleau, 1840, p. 494.

CHAMPOLLION FIGEAC. — Le Palais de Fontainebleau, 1866, p. 72-73.

Paul DOMET. — Rapport sur les fouilles de la Butte St-Louis, « Abelle de Fontainebleau », 13 décembre 1872.

Paul DOMET. — La Butte Saint-Louis ; La Chapelle de la Butte St-Louis ; Histoire de la Forêt de Fon-

tainebleau, Paris, 1873, p. 24, 107, 291, 347-349.

Paul DOMET. — Recherches et fouilles aux ruines de la Butte St-Louis ; Bull. Soc. d'Archéologie de Seine-et-Marne, VI, 1873, p. LVI, LVII, LVIII, LXII.

M^r WEBER. — Par devant notaire, 1888, p. 48.

Paul QUESVERS et Henri STEIN. — Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, 1894, tome I, p. 203.

Alexis DURAND. — L'origine de la Chapelle Saint-Louis (1264) ; Chronique des Fastes de Fontainebleau, 1901, p. 25, 175.

Félix HERBET. — Ermitage et Chapelle Saint-Louis ; Dictionnaire de la Forêt de Fontainebleau, 1903, p. 154-160.

O. ESTOURNET. — Les chartes de Franchard ; Ann. Soc. Hist. et Archéol. Gâtinais, 1913, p. 352.

Maurice DERROY. — L'Ermitage St-Louis ; Etude sur le régime de la Forêt de Fontainebleau au Moyen-Age, 1937, p. 180, 213, 214.

L'Ermitage Saint-Louis

à travers la littérature et l'histoire locales

par **Pierre DOIGNON**

Le manuscrit original de Louis Vincent sur les ruines de la Butte Saint-Louis comprend deux parties. Nous n'avons intentionnellement retenu que la seconde, la plus importante, la seule complètement inédite, relatant les recherches personnelles de l'archéologue qui apportent une contribution nouvelle à cette étude. La première retrace l'histoire de l'ermitage, en majeure partie et à peu près textuellement d'après Herbet, ci-dessous cité.

Ce manuscrit, qui était primitivement destiné à un périodique spécialisé où il ne put paraître, L. Vincent me le confia au début de la guerre en vue de sa publication dans la Presse régionale. Mais les événements empêchèrent une fois de plus le projet de se réaliser et le travail fut restitué à son auteur. Nous sommes donc heureux de l'accueillir aujourd'hui pour le Bulletin de notre Association, grâce à notre collègue Georges Gendreau à qui la veuve de l'archéologue l'a confié.

Nous remercions aussi M. Albert Bray, architecte en chef des Monuments historiques, qui nous a fourni sur l'auteur les renseignements biographiques figurant en tête de cette étude et qui, détenteur des plans dressés par L. Vincent, voulut bien nous en confier un que notre collègue François Mitton, architecte, redessina pour illustrer et compléter ce travail.

De son côté, notre collègue, le docteur G. Fruitier, qui explora lui-même les ruines et avec qui j'ai relevé quelques tracés, a rédigé spécialement pour ce Bulletin la note additive qu'on trouvera par ailleurs.

Enfin, signalons que nos adhérents ont eu la primeur du mémoire de L. Vincent sur l'emplacement même des ruines, au cours de notre excursion du 24 avril, grâce à la lecture intégrale qui en fut faite par notre collègue Paul Chamblain.

La littérature

L'Ermitage et la Chapelle de la Butte Saint-Louis n'ont pas donné lieu à une littérature très abondante. On trouve ces édifices mentionnés beaucoup moins souvent que l'Ermitage de Franchard, par exemple, bien qu'ils aient été détruits presque en même temps (début du XVIII^e siècle). Nous avons réuni à la page précédente la référence des principaux ouvrages mentionnant ces monuments.

La note la plus complète qui ait été publiée sur l'histoire de ces édifices est celle de Herbet, dans son dictionnaire (1903). Il y cite même à plusieurs reprises des documents manuscrits (Dorvet, de Masingi) dont aucun autre auteur ne parle. Herbet mentionne les données historiques et fait

la part de la légende, énumère les ermites connus, les faits parvenus jusqu'à nous et, selon son heureuse coutume, cite les actes notariés ayant trait à l'ermitage (Morlon, Tamboys, Weber), ainsi que les circonstances de sa destruction.

Domet, dans son « Histoire », cherche à être plus complet et, après avoir mêlé sans sourciller l'histoire à la fable, parle des premières fouilles de 1669. Il a le mérite, notamment, de consigner les résultats ci-dessous qui compléteront notre documentation.

« On retrouva un certain nombre de pierres dites « de Paris », taillées ou grossièrement sculptées, clefs de voûte, corbeaux, débris de piliers, etc. ; les ossements de deux hommes qui avaient été enterrés devant l'autel ; ceux de plusieurs autres en dehors et près de la chapelle ; puis six petites pièces en cuivre, éparses dans les décombres et n'ayant aucune valeur ; un jeton de Nuremberg, une pièce de 1626, un denier à l'effigie de Gaston d'Orléans de 1650, deux liards de France de 1656 et 1657. »

Domet avait déjà fait allusion à ces recherches aux séances de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne dès novembre 1863. Comme sous-inspecteur des Forêts, il effectua les premières fouilles et fit désigner une commission pour l'examen des objets mis à jour. Denecourt faisait partie de cette commission. Domet a remis son rapport définitif, avec un plan, le 2 décembre 1872. Il ne semble pas avoir été publié. Un résumé en fait mention.

On y lit ceci : « La partie sud du plateau était occupée par la demeure de l'ermite et peut-être par une sacristie. Au nord existait une étable, au centre la chapelle. Au nombre des matériaux utilisés figurent quelques pierres taillées et grossièrement sculptées. Aucun objet de valeur n'a été trouvé. » Il mentionne ensuite la découverte des squelettes et des pièces de monnaie.

Colinet, en 1895, a repris le même thème en acceptant les histoires de brigand (c'est le cas) comme faits véridiques. Il cite les fouilles de 1869, mais n'apporte aucun élément nouveau.

Castellan reste très approximatif ; A. Durand, aux dates, cite les événements marquants enregistrés par l'histoire (1264, 1701, etc.). Deroy parle des droits d'usage accordés à l'ermitage.

Le Père Dan, qui fut prieur de Saint-Louis en 1636, relate les données de la tradition quant à la création de l'ermitage par Louis IX, expose son régime en 1642 et parle du pèlerinage alors florissant qui y attirait 3 à 4.000

personnes le jour de la Saint-Louis (25 août). C'est d'ailleurs cette Saint-Louis, abandonnée depuis 1701, qui fut reprise sous Napoléon III et devint la fête patronale de Fontainebleau (cf. Herbet).

Un acte de 1663 nous a conservé une description sommaire de la bâtisse. Il est question d'une couverture d'ardoises, d'un dôme « en impériale », d'une lanterne et d'un autre dôme, au dessus de l'escalier de la chapelle.

L'abbé Guilbert résume très succinctement, comme pour tant de chapitres de sa « description », l'opinion du Père Dan. Dom Morin n'ajoute aucun renseignement personnel.

Un point d'histoire

Une hypothèse assez hardie a été avancée en 1894 par Quesvers et Stein qui identifièrent l'ermitage de la Butte Saint-Louis avec le prieuré de Loye-en-Bière, établissement religieux disparu de bonne heure, situé près de Bois-le-Roi, mais dont on n'a jamais retrouvé l'emplacement. Cette thèse a été contestée par Estournet et Deroy, donnant Saint Louis comme fondateur de l'ermitage ; mais ils ne s'appuient en fait que sur le témoignage de l'abbé Guilbert, déjà tardif (1731), qui ne s'oppose nullement — pas plus que Dan — à l'existence antérieure d'un autre édifice.

Sur ce point, les remarques de Louis Vincent, précises et nouvelles, nous semblent de réel intérêt, et suffisantes pour que cette thèse de l'identité des deux chapelles soit réhabilitée.

Si les observations de Vincent concernant l'ancienneté du matériau et de la technique sont jugées dignes d'être retenues — et nous estimons que c'est la partie la plus originale de son travail — rien ne s'oppose à ce qu'une chapelle antérieure à Saint Louis ait existé sur la butte, et il serait vraisemblable, alors, qu'elle soit effectivement le prieuré de Loye-en-Bière, que des documents citent dès 1226 et qu'un autre de 1237 situe « près Bois-le-Roi ».



En définitive, on sait fort peu de choses de l'Ermitage de la Butte Saint-Louis qui n'eut ni la fortune ni la prospérité de celui de Franchard. Aussi, les recherches de L. Vincent méritaient-elles d'être publiées, puisqu'elles permettent de préciser un détail contesté d'histoire locale à propos d'un monument du XI^e siècle dont les ruines mêmes ne sont déjà plus qu'un amas de pierres et qui a sa place dans l'archéologie régionale.

ORNITHOLOGIE

NIDIFICATION AUTHENTIQUE DE LA GRIVE CHANTEUSE (TURDUS MUSICUS L.) EN SEINE-ET-MARNE.- Depuis plus de quarante ans, il m'avait été impossible de prouver la nidification de cette Grive dans notre région, et pourtant, d'après certains indices, j'en étais à peu près certain.

Dès 1912, j'apercevais chaque printemps un couple de ces Turdidés, toujours localisés au Bourdon, commune de Saint-Pierre-lès-Nemours, mais il me fut impossible de trouver leur nid. En 1935, le Dr M. ROYER m'avait fait parvenir un nid provenant des environs de Moret, près du viaduc de la Vanne. Il m'avait été facile d'identifier ce nid, bien que vide, car l'intérieur en est formé d'une coupe profonde et enduit d'un revêtement lisse, comme du mortier bien passé à la truelle, ayant l'aspect d'une écuelle en bois, sans trace de brindilles, contrairement aux nids des autres Turdidés.

Moi-même, le 3 novembre 1940, j'avais trouvé à gauche du vieux chemin de terre de Fay, au pied du Casse-Bouteilles, un vieux restant de nid qui avait confirmé mon opinion d'une nidification presque certaine. Enfin, le 28 avril 1949, un nid contenant trois œufs d'un bleu-vert tacheté si caractéristique, m'a été apporté par M. Christian Billault. Il l'avait trouvé sur un Noisetier très touffu, à 2 m.50 au dessus du sol, au poste forestier de Bloux, près d'Echouboulains, aux environs de Montereau.

Jean LASNIER.

ENTOMOLOGIE

COLEOPTERES CAPTURES A SAMOREAU (S.-&-M.) NON SIGNALES EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Suite de la page 35.- Bruchus affinis Fröhl.- Plateau de Samoreau, en fauchant des Vicia dans les friches, en nombre; juin 1917 et fin mai 1918.

Apion armatum Gerst.- Samoreau, derrière la maison Songeux, un individu; 16 juillet 1919; cf. Catal. n° 2.320 bis.

A. difficile Herbst.- Coteau de Montmélian et Samoreau, derrière la maison Songeux, en grand nombre.

A. opeticum Bach.- Samoreau, friches du plateau, en très grand nombre; cf. Catal. n° 2.328 bis.

A. semivittatum Gyll.- Coteaux d'Héricy et de Vulaines, abondant en juillet et août et jusqu'au 15 septembre sur Mercurialis annua.

A. eboninum Kirby.- Samoreau, sept individus en juin et juillet 1917 et 1919; un individu dans les Mousses le 4 mars 1920.

Brachysomus hirtus Boh.- Bords de la mare du Bois de Vulaines; un ind. le 24 février 1917.

Tropiphorus carinatus Müll.- Mousses au bord de la Mare aux Chevrouils, six ind. en mars 1920; signalé du Parc de Fontainebleau.

Larinus turbinatus Gyll.- Samoreau, coteau vers Montmélian; un individu le 26 mai 1919.

Thryogenes festucae Herbst.- Pas rare en mai 1917 au bord de la Seine, en face le cimetière de Samoreau; cf. Catal. n° 2.115.

Coryssomerus capucinus Beck.- Vulaines, près du château, un individu le 7 juin 1918; Samoreau, deux individus le 22 mai 1917.

Rhinoncus albocinctus Gyll.- Vulaines (Abbé Guignon), un ind. 6 août 1917.

Centhorryncus triangulum Boh.- Friches de Vulaines, plus ind., juil. 1917.

C. distinctus Ch.Bris.- Plateau de Samoreau, un ind., 27 juin 1917.

C. resedae March.- Samoreau, août 1919.

Gymnetron horbarum H. Bris.- Friches de Vulaines, 11 juillet 1917.

G. notum Germ.- Friches de Vulaines, 6 juillet 1917.

Pityogenes chalcographus L.- Samoreau, Le Rocher, un individu sur Picea excelsa; alors inconnu de la région parisienne.

Xyloborus cryptographus Ratz.- Samoreau, jardin, un individu au vol le 11 mai 1920; espèce du Peuplier.

Cette liste, qui comprend des éléments très divers, comme sont variés les biotopes où ils furent rencontrés, permet-elle cependant de caractériser la faune de la forêt? Il semble que oui.

Si on néglige les espèces synanthropes, Oligota et Phyllocladus, qu'il est naturel de ne pas rencontrer en forêt, on peut y remarquer d'une part un groupe d'hygrophiles, d'autre part un bon nombre de thermophiles. Parmi les premiers on ne peut s'étonner de voir figurer des aquicoles habitant les eaux mêmes des marais ou surtout les bords des eaux courantes comme les Helmides. Plus remarquable est la petite faune des feuilles mortes et des Mousses des bords marneux de la Marne aux Chevreuils; ce sont pour la plupart des espèces rares et généralement localisées, ce qui indique chez elles des exigences spéciales pour le milieu biologique: Bombidion (Emphanos) Clarki, Stenus caesus, les quatre Lathrobium, les trois Calodera, Brachysomus hirtus, Tropiphorus carinatus, auxquels il faut joindre Planoustomus palpalis. D'autres se trouvent çà et là où règne quelque humidité et où pousse la plante nourricière: Phyllobrotica, Dibolia de la Menthe, Cassida pusilla des Inula, Rhinoncus albocinctus. Au bord de la Seine, de nombreux Thryogenes festucae, Eucnusus Motschulskyi et, méritant une mention à part, Brachygluta Guille-mardi qui a sa station la plus occidentale en France à Samoreau. Le Peuplier, implanté le long de quelques routes en forêt, n'y nourrit pas Zeugophora scutellaris, Xyloborus cryptographus et Phyllocladus crenata, qui pourraient y venir à l'occasion.

Quant aux éléments thermophiles de la liste, ce sont des espèces vivant dans des milieux plus ou moins découverts, mais calcaires, ce qui explique leur absence dans les rochers ou la futaie. Tels sont Ophonus cordatus, Agapanthia cardui, Labidestomis lucida, Derocrepis rufipes, Hermacophagus cicatrix et son commensal Apion semivittatum sur Mercurialis annua, Chaetecnema arenacea déjà signalé de Barbizon, Dibolia Pelletti, pris en nombre dans le Vendômois sur la craie pure à Poulligny, Cassida rufovirens de la Tanaisie, Bruchus affinis, Apion armatum trouvé régulièrement sur les Contreaux des cotons secs et chauds de Monchy-Saint-Eloi (Oise), Larinus turbinatus, Coryssomerus capucinus, les trois Ceuthorrhynchus, etc.

Ainsi se manifeste que l'absence en Forêt de Fontainebleau de la presque totalité des espèces citées ci-dessus des environs de Samoreau, hygrophiles ou thermophiles, est due, non pas au hasard des chasses si répétées dans la Forêt de Bière, mais à l'absence même des conditions nécessaires à leur développement; par là, ces lacunes forment une caractéristique de la Forêt en tant que milieu biologique dans son ensemble. Cependant, cette Forêt est si vaste et si diverse qu'il n'est pas impossible que sur certains points plus ou moins restreints, calcaires ou marneux, se trouvent réunies les conditions écologiques qui réclament telle ou telle de ces espèces, et par suite que des recherches s'inspirant des notions ci-dessus ne parviennent à faire découvrir des éléments de la faune qui ont, jusqu'ici, passé inaperçus et qui seraient à ajouter au catalogue.

Auguste MEQUIGNON.

LEPIDOPTERES DU BOIS DE VALENCE.- Observations et captures effectuées au Bois de Valence le 7 mai 1949: Anthocharis cardamines L., femelle, Leptidea sinapis L., Boloria selene Schiff., Coenonympha pamphilus L., Boloria euphrosine L., Pamphila palaemon Pall., Hesperia malvae L., Gonospileia glyphica.

Jean ROUSSEAU.

QUELQUES ABERRATIONS DE MELANARGIA GALATHEA (LEPID.).- G. Varin signale (Rev. de Lepid., XI, 1948, p. 358) la capture de plusieurs aberrations de

Melanargia galathea dont deux: *M. g. ab. nicolleti* Culot et *M. g. ab. epanopides* Nitscho dans la Forêt de Fontainebleau, aux environs du Champ de tir, le 18 juillet 1942. Le même auteur indique également deux autres captures opérées sur le plateau briard, le 16 juillet 1946: *Melanargia galathea ab. Duponti* Rev., et *M. g. ab. nova* griseocephala Varin. Il étudie aussi (Rev. fr. Lepid., XII, 1949, p. 14) le genitalia d'exemplaires mâles de *Melanargia galathea* race serana Vrty d'après des exemplaires provenant de Fontainebleau.

D. de Ricci signale (Rev. fr. Lep., XI, 1948, p. 365) la capture à Boismorant (Loiret), en bordure du Vernisson, affluent du Loing, et à environ 150 m. d'un petit marécage traversé par une rivière, de deux exemplaires de *Symira büttneri* pris à la lumière, un mâle le 29 août 1946 et une femelle le 29 septembre 1946.

REMARQUES SUR *EUDIA PAVONIA* L. (LEPID. SATURNIIDAE) ET SUR *OTIORRYNCHUS LIGUSTICI* (COLEOPT. CURCULIONIDAE).— Ayant obtenu par éclosion d'ex-larva quelques femelles d'*Eudia pavonia* L., un très grand nombre de mâles, une cinquantaine environ, envahirent les abords de la cage où étaient enfermées les femelles. Dans l'après-midi du 16, du 17 et surtout du 18 avril-journées les plus chaudes du mois- volaient en tous sens des mâles attirés par les femelles fraîchement écloses et encore vierges. Ayant provoqué les accouplements, aucun mâle ne reparut plus.

A signaler également un nombre inaccoutumé d'*Otiorynchus ligustici* L. qui sillonnaient une route de Valence-en-Brie, au voisinage de vergers, pendant les chaudes journées d'avril.

Jean VIVIEN.

CAPTURES.— Notre collègue J. ROUSSEAU a signalé (Bull., p. 59) plusieurs espèces de Lépidoptères dont la sortie précocce a été observée en avril 1949. Il y a lieu d'ajouter à cette liste: *Lycaenopsis argiolus*, à la Montagne de Trin et *Callophrys rubi*, suçant les suintements d'eau de l'aqueduc de la Vanne, en Forêt de Fontainebleau, vers la Route d'Ury. Une espèce mentionnée du Parc a été malencontreusement mutilée: Il s'agit, comme les spécialistes l'ont reconnu, de l'*Agria tau*.

BOTANIQUE

RECOLTES PHANEROGAMIQUES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU.— Suite de la page 58.— *Rubus tomentosus*: Mont Saint-Germain, Gorge aux Loups.

Rosa pimpinellifolia: Commun sur les sables mêlés de calcaire dans toute la forêt: Mt Pierreux, les Placereaux, Platière des Béorlots, Cr du Déblai, Mt Enflammé, Mt aux Biques, Clair-Bois, Polygone, Fourneau David, Cr du Rocher de Milly, Mt Saint-Germain, Mail Henri IV; Point de vue des Ventos Bourbon, Point de vue de Gâtine, etc.

Sorbus Aria: Mail Henri IV.

Amelanchier vulgaris: Mt Morillon, La Queue de Vache, Mail Henri IV, Mont Morle, Cr du Déblai, Haut-Mont, Malmontagne, Mt Enflammé, Cr du Cul de Chaudron, Mare aux Couleuvreux, Têtre Blanc, Long-Rocher, Gorge aux Merisiers, Clair-Bois, Monts Girard, Gorges d'Apremont, Rocher des Hautes Plaines, Rocher Brûlé, Rocher de Nemorosa, Rochers Cuvier, etc.

Epilobium obscurum: Gros Fouteau.

Epilobium palustre: Mare aux Couleuvreux, dans les Sphaignes.

Lythrum Hyssopifolia: Belle Croix, Canche Guillemette.

Montia minor: Canche Guillemette, Belle Croix, Mare aux Fées, Mare de Franchard, Croix du Grand Veneur, mare du Mt Chauvet, Platière des Gorges du Houx.

Illecebrum verticillatum: Canche Guillemette, mares du Cr d'Occident, Mares aux Couleuvreux, Belle Croix, Mare de Franchard, Champ de tir de la Glandée, Mare aux Fées, Platière près le pavillon de Bois-Rond, Rte du Bois Notre-Dame, Platière des Gorges du Houx.

Corrigiola littoralis: Ancien champ de manœuvre de la Rte d'Orléans.

Scleranthus perennis: Tour Denecourt, Cx de Toulouse, Belle Croix, Plaine de Champfroid, La Solle, Arbonne, Tertre Blanc, Gorge aux Merisiers, Rte des Hautes Plaines, près la Rte Alisma, Rte du Cul de Chaudron, Long-Rocher.

Tillaea muscosa: Belle Croix, Cr du Renardeau, Cr du Chêne aux Chiens, Champ de tir de la Glandée, Rte du Bois Notre-Dame, Polygone, La Solle, Cx du Grand Venour, Rte de Bois d'Hyver, Platière près le pavillon de Bois-Rond Cr de l'Epine Foreuse, Franchard, Platière des Gorges du Houx, Mont Ussy.

Tillaea Vaillantii: Mare aux Fées, Canche Guillemette, Belle Croix, Platière des Gorges du Houx;

Sedum Capaea: Rte tournante de la Solle, Recloses, Bellefontaine, Rte de la Reine, Bois Gauthier, Bois de la Madeleine.

Sedum villosum: Belle Croix, Mare aux Couleuvreux, Canche Guillemette.

Sedum Sexangulare: Belle Croix, Canche Guillemette.

Lasorpitium latifolium var. *asperum*: Rte des Palis près les abattoirs de Fontainebleau.

Peucedanum Oreosolinum: Commun sur les sables mêlés de calcaire; Trappe Charrette, Point de vue de Gâtino, Recloses, Mt aux Biques, Butte Saint-Louis Cuvier-Chatillon, Point de vue du Camp de Chally, Point de vue du camp d'Arbonne, Tertre Blanc, Monts Girard, Rte Gaston Bonnier, Long Rocher, Point de vue des Hautes Plaines, etc.

Peucedanum Cervaria: Mont Morillon, Mont Merle, Croix du Grand Maître, Malmontagne, Mt Fessas, Buttes de Franchard, Monts Girard, Mt Andart, Trappe Charrette, Mail Henri IV, Mont aux Biques, Fourneau David, Point de vue des Ventes Bourbon, Clair-Bois, Cuvier Chatillon, Butte à Guay, Gorge aux Loups.

Seseli annuum: Vallée sèche entre Recloses et Bourron.

(A suivre)

Raymond GAUME.

NARDUS STRICTA AUX TROIS PIGNONS.- Lors de notre excursion du 15 mai 1949 aux Trois Pignons, notre collègue M. R. BENOIST a eu la bonne fortune de trouver sur une pelouse sableuse assez sèche, près de Noisy-sur-Ecole, en compagnie de *Tillaea muscosa*, une Graminée très rare à Fontainebleau: *Nardus stricta* L., citée seulement jusqu'à présent autour des Mares aux Fées, de Franchard et aux Corneilles, d'ailleurs une fois seulement dans chaque station.

SUR LA REPARTITION DE RUBIA PEREGRINA.- André Guillaume vient de publier (Bull. Soc. bot. Fr., 1948, p. 265) une étude sur la répartition de *Rubia peregrina*. Il modifie sensiblement l'aire décrite par Salisbury (1926) et l'étend vers l'Est en y comprenant (p. 266) le Bois de Barbeau et les environs de Provins, d'après Laroque. Effectivement, cette plante est signalée à Fontainebleau depuis Tournefort (1698); elle a été citée par Bescherelle aux Pressoirs du Roy (1861), dans la Côte de Champagne par Maire (1862) et Joannert (1911), au Mont Andart par Gaume (1928) qui ajoute: "seule station de Fontainebleau à ma connaissance" (Bull. Ass. Nat. Vall. Loing, XI, 1928, p. 72). Despaty l'a signalée très abondante à Noisy-sur-Ecole, Dannemois et Moigny (1920) et Evrard la cite de Bois-le-Roi (1947).

SALPINGAECA LEFEVREI NOV. SP. EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU.- Notre collègue Pierre BOURRELLY, assistant au Muséum, vient de décrire (Bull. Soc. bot. Fr., 1948, p. 331) une espèce d'Algue nouvelle pour la Science, *Salpingeaca Lefevrei* Bourr., Flagellé incolore abondant, fixé sur les Algues filamenteuses dans la Mare de l'Epine Foreuse en Forêt de Fontainebleau. Elle est dédiée à l'algologue M. Lefèvre qui a signalé cette espèce en Sologne.

NOTE.- Dans une étude sur *Helianthemum umbellatum*, Marius Chartrain rappelle (Bull. Soc. bot. fr., 1948, p. 337) la présence de la variété *rubriflorum* Chabert au Mont Merle, localité septentrionale extrême de cette espèce.

VITICULTURE

SUR LES CAUSES POSSIBLES DE LA RAFLE SECHE.- En 1947 et 1948, les viticulteurs de Thomery ont éprouvé de grosses difficultés à conserver leurs raisins, la rafle ayant séché prématurément; en 1948, ce phénomène a été particulièrement accentué alors qu'il n'avait pas été observé en 1946. La croyance traditionnelle attribue cet incident à des pluies tardives; or, s'il apparaît une anomalie frappante quant à la pluviosité des années 1947 et 1948 elle se traduit par un déficit notable des précipitations automnales avec état hygrométrique faible et insolation excédentaire. Octobre, qui a normalement 16 jours pluvieux, n'en reçut que 4 en 1947 et 7 en 1948.

Devant une situation pluviométrique aussi nette, il est certain qu'un excès d'eau végétatif automnal ces années là a été impossible à Thomery. Mais par contre, août 1947 reçut 72 m/m et août 1948 106 m/m et l'insolation qui a suivi cette période estivale pluvieuse a occasionné une reprise notable de la végétation. L'un de nous a pu constater, aussi, que la vigne dont le raisin s'est le moins bien conservé (95 à 98 % de rafles sèches) accusait au moment de la récolte du 20 octobre une végétation luxuriante: feuilles bien vertes, dressées, grains conservant un fond vert contrairement au raisin ambré normal à maturité. Là où la végétation était apparemment normale, sans excès et où le raisin était "fait", la quantité de "sec" n'a pas dépassé 50%.

L'incident de la rafle sèche semble donc être en rapport avec une forte insolation automnale consécutive à une pluviosité estivale élevée, compte tenu aussi de la vitalité des ceps car une viticulture thomeryonne qui a la majorité de ses murs sur plans groffés a eu la totalité de sa récolte en rafles sèches.

Nous nous efforcerons également, en 1949, de mesurer l'influence de certains traitements par produits de synthèse tout en essayant de préciser le rôle des conditions météorologiques.

André LARRIVE et Pierre DOIGNON.

ARCHEOLOGIE

AU SUJET DU SITE DE COQUIBU.- Dans notre article sur les signes rupestres de Coquibu paru au précédent bulletin (p.53), nous indiquions que notre collègue Jean Poignant avait fait à Coquibu des découvertes remarquables: réseau d'enceintes, grottes à signes gravés et nous affirmions qu'à notre connaissance rien n'avait été publié sur ces remarquables vestiges; toutefois, d'après quelques indices, il nous semblait que le site de Coquibu avait déjà été fouillé par des préhistoriens. Une conversation pleine d'intérêt avec M. J. Baudet nous a permis de mettre au point la délicate question de la priorité de ces découvertes. M. Baudet, avant J. Poignant et moi-même, avait étudié le site de Coquibu et pratiqué des fouilles systématiques. Il a dressé un plan des enceintes plus complet que celui que nous avons dressé nous-même et la priorité de l'invention lui revient de plein droit, sauf en ce qui concerne la Grotte du Chevalier qui fut trouvée par le fils de M. Poignant après de laborieuses recherches. Cette grotte-auvent est d'ailleurs fort curieuse et ses gravures originales sont susceptibles de soulever plus d'un problème d'archéologie.

M. Baudet n'avait encore rien publié sur Coquibu parcequ'il se réservait d'en décrire le site dans un travail d'ensemble que tous les archéologues de Fontainebleau appellent de leurs vœux. M. Poignant avait donc la possibilité de croire à une découverte inédite. Mais en accord avec lui nous tenons à publier cette note rectificative pour rendre justice à M. Baudet qui fait sur notre Massif un travail extrêmement important dont les résultats pourront peut-être expliquer les mystérieuses gravures qui ornent des centaines de rochers les plus cachés.

J'ajoute que j'ai mis avec joie notre jeune équipe de Compagnons-Voyageurs au service des travaux de M. Baudet; la surface à prospector est fort étendue et les difficultés nombreuses. Les recherches de mes jeunes fouisseurs bien conduites, peuvent apporter dans une mesure appréciable des éléments nouveaux dont M. Baudet retirera peut-être des compléments intéressants à ses propres découvertes.

Jean LOISEAU.

PREHISTOIRE

ETUDE SUR LES NIVEAUX SUPERIEURS DE LA STATION DE BEAUREGARD PRES NE-MOURS (S. & M.).- Suite, cf. p. 59-61.- Niveau I: Néolithique. Le Néolithique qui couvre littéralement les plateaux dominant le Loing, principalement sur la rive gauche, est si pauvrement représenté à Beauregard que certains auteurs l'ont déclaré inexistant. Ce promontoire rocheux et aride n'offrait aucune ressource aux peuples pasteurs et agriculteurs, aussi ont-ils évité les "déserts", selon la pittoresque expression de Saint-Lois, pour se fixer dans des sites plus aimables aux terres fertiles.

Il n'existe aucune trace de murgers ni de travaux défensifs sur l'éperon de Beauregard permettant d'affirmer son utilisation comme camp, mais cette hypothèse est fort plausible, ce point étant naturellement protégé par sa chaîne de rochers et ses pentes abruptes.

Sur toute l'étendue du plateau, et aussi sous les surplombs, on a récolté, au hasard des fouilles, des silex et des tessons de poterie néolithiques mais en très petite quantité. Personnellement nous avons recueilli des pièces néolithiques soit à la surface (couche I humus), soit à des profondeurs diverses et jusqu'à la couche IV, sans toutefois la pénétrer, en mélange avec le mésolithique et le paléolithique supérieur. Nous n'avons constaté aucune trace de fond de cabane. Un petit stationnement semble avoir existé dans la partie déclive du plateau, en direction du 2° redan, car la densité des pièces néolithiques y était plus grande qu'ailleurs. Les restes d'Homo (crânes et épiphyses) découverts par G. Fouju et Vernatier au pied des blocs de grès sont probablement néolithiques et peuvent provenir de sépultures. C'est avec amertume que G. Fouju racontait la triste odyssée d'un crâne exhumé de ses mains à Beauregard et qui, déposé à l'école d'Anthropologie, fut accueilli avec septicisme par une personnalité de la Préhistoire déclarant, ex professo que la provenance était fautive! Considéré comme sans valeur, le crâne fut abandonné et, quand Fouju en demanda la restitution, il eut la désagréable surprise de constater que par suite d'une négligence impardonnable, il était devenu inutilisable pour l'étude.

Outillage lithique: Ce maigre mobilier appartient à un stade avancé du Néolithique et se rattache à la civilisation assez spéciale dite "Seine-Oise-Marne". Le matériel néolithique recueilli par nous à Beauregard se résume à peu de choses: 1 extrémité et 1 talon de haches polies, plus 3 éclats polis avec retouches d'accommodation, 2 belles haches taillées, 10 pointes de flèches à tranchant transversal (plus 3 autres trouvées par H. Desmaisons dans une fouille faite de concert), 1 pointe de flèche atypique, 1 ciseau double, 6 grattoirs néolithiques de type banal, 1 racloir, 1 éclat de silex perforé naturellement et retouché en grattoir condave, 3 belles lames courbes à dos abattu (type ancestral Chatelperron), 3 perçoirs, 1 scie (éclat denticulé), 1 fragment d'anneau-disque en schiste (le surplomb), une extrémité de pic, 1 percuteur. Un certain nombre de silex dépourvus de patine, malgré leur allure plus ou moins magdalénienne, pourraient tout aussi bien être rattachés au Néolithique. Nous avons également constaté sur certains silex, incontestablement magdaléniens, des retouches postérieures, présentant des différences de patine très apparentes, qui sont très vraisemblablement l'oeuvre des Néolithiques ou des Mésolithiques.

A ces documents personnels, il convient d'ajouter les découvertes néolithiques faites sporadiquement par plusieurs collègues: Soudan: 2 belles haches polies entières (1); Nouel: 1 hache polie entière plus 1 fragment; Neveu: 2 haches polies; Fouju: 1 fragment; Chevillon: 1 hache taillée; Doigneau: 1 hache taillée; Nouel: 2 haches taillées, 1 hache demi taillée; Fouju 1 tranchet; Chevillon: 1 tranchet; Bogard: 1 pointe de flèche à pédoncule et à ailerons.

Poterie.— Le regretté Dr Henri Martin, influencé par des découvertes belges ne présentant pas d'ailleurs de grandes garanties stratigraphiques, avait envisagé l'attribution possible au Paléo supérieur de quelques tessons recueillis par lui au Beauregard (cf. n° 313 de la Bibliographie Nouel-Royer) Nous ne reviendrons plus sur la pseudo poterie paléolithique du Beauregard qui, comme nous l'avons toujours affirmé, ne présente pas d'autre valeur que celle d'une médaille ou d'un monument épigraphique qui porterait sa date. Citons l'avis autorisé de l'abbé Brouil à ce sujet: "Les trouvailles de poterie supposées paléolithiques me laissent profondément sceptique; s'il y avait eu de la poterie au Paléo-supérieur, les grandes fouilles de Dordogne et des Pyrénées, si soigneusement conduites dans des milieux infiniment mieux protégés que Beauregard, et beaucoup moins perméables à la pénétration des objets en auraient livré. Les cas de Belgique, rares d'ailleurs, sont à éliminer" (2).

Les beaux tessons trouvés par G; Fouju et dont certains sont entre nos mains, présentent un aspect archaïque; c'est une poterie faite à la main, de couleur rouge foncé, très épaisse, mal cuite, à gros grains de quartz; on remarque des impressions digitales. C'est la sorte commune appelée "poterie des palafittes" (3); elle est similaire à certains tessons recueillis par le Dr Maurice Royer et nous-mêmes dans les grottes de Recloses (cf. n° 30, 158). Un des tessons provenant des fouilles de Fouju se rapporte à un fond de vase plat de 2 cm. d'épaisseur. Deux autres fragments présentent de profondes impressions digitales et pourraient appartenir au même vase. La poterie recueillie en direction du deuxième redan est moins épaisse et plus fine, rouge à l'extérieur et noirâtre à l'intérieur. Nous pensons que les tessons de Beauregard appartiennent à de grands gobelets à fond plat de forme identique à ceux provenant de l'allée couverte des Mureaux (Seine-et-Oise) et de la grotte sépulchrable du Tertre Guérin (Seine-et-Marne) /

Conclusions: Par sa céramique très grossière à surface rugueuse ou le décor est presque toujours absent, par son matériel lithique (pointes à tranchant transversal, type de la Marne, rares pointes de flèches à ailerons, haches polies associées à des éléments Campigniens, bracclets en schiste, etc.) le niveau supérieur de Beauregard appartient à la civilisation de "Seine-Oise-Marne" (4).

Marguerite et Raoul DANIEL.

(Au prochain article:
Niveau II: Mésolithique)

(1) Trouvées en notre présence, une à la base de la couche sableuse, en contact avec le niveau argileux à *Equus caballus*, sans aucune trace de fond de cabane.

(2) Voir Bull. Soc. préhist. Fr., XXXI, 1934, p. 62-64, 105-108. Pierre Doignon résume très clairement l'état de la question sur la poterie magdalénienne de Beauregard et des environs et conclue aussi par la négative (P. Doignon, La Préhistoire dans le Gâtinais fontainebleaudien; Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, XX, 1937, p. 146).

(3) Vouga constate que la poterie grossière appartient aux horizons les plus récents du gisement lacustre d'Auvernier, la sorte fine se trouvant stratigraphiquement au dessous.

(4) Probablement contemporaine de l'apparition du métal, bien que le cuivre y soit encore très rare.

COMMUNICATIONS.- Notre collègue L.-R. NOUGIER a exposé à la Société Préhistorique Française (Bull., 1949, p.18) son point de vue sur la valeur archéologique et chronologique certaine des anneaux-disques en schiste qui se rencontrent dans les gisements d'éperon et dans les grottes (Grotte du Troglodyte près Nemours); leur plein développement correspond dans notre région au Chalcolithique de tradition campignienne. Le même Préhistorien a présenté deux communications (Id., p.28) sur la "densité humaine et la population au Néolithique" et sur "Une expérience pédagogique: La Préhistoire au cours élémentaire".

HISTOIRE

UN ORANGER HISTORIQUE "LE GRAND BOURBON" A FONTAINEBLEAU.- Suite de la page 24.- En 1421, Léonor de Castille, femme de Charles III, roi de Navarre, mangea une bigarade. Elle la trouva si savoureuse qu'elle en sema les cinq pépins dans un pot. Les cinq arbustes qui en provinrent ne furent point séparés et reçurent les soins les plus attentifs. En 1499, Catherine de Foix fit présent des cinq arbustes à Anne de Bretagne, femme du roi Louis XII. Les cinq pieds passèrent ensuite en la possession de Charles III, duc de Bourbon, plus connu dans l'histoire sous le nom de Connétable de Bourbon. En maintes circonstances la cour royale, celle d'Anne de Bretagne et celle des ducs de Bourbon échangèrent ainsi leurs artistes les plus réputés. C'est sans doute au Château ducal de Moulins, on reconnaît l'accueil fastueux qui lui avait été fait quelques années plus tôt que la reine fit don à sa belle-sœur du fameux bigaradier et qu'il demeura en attendant son transport à Chantelle. Chantelle n'était encore qu'une redoutable forteresse, une sentinelle avancée en direction de l'Auvergne; un épisode de la guerre de cent Ans en avait rendu les arborescences fameuses et Rabelais y fait allusion.

François I^{er} ordonna en 1531 la confiscation de tous les biens du Connétable de Bourbon, l'annexion du duché de Bourbonnais et d'Auvergne et la destruction du château de Chantelle qui fut parachevée un siècle plus tard sur l'ordre de Richelieu. Un inventaire fut aussitôt dressé de tous les objets trouvés à Chantelle et c'est ainsi qu'à la date du 1531 on y trouve mentionné "un oranger sur cinq branches venant de Pampolune". Les cinq arbustes primitifs n'en formaient déjà plus qu'un seul. Trois tiges s'étaient soudées en se greffant par approche. Le livret de Versailles qui donne ce détail ajoute: "trois branches se sont unies entièrement pour ne former qu'un seul tronc tandis que les deux autres, greffés au sommet de la racine, pourraient encore être détachés et former deux arbres séparés". C'est à cette époque que l'arbuste prit le nom de Grand Connétable. Plus tard, au temps de Louis XIV, on l'appellera aussi indifféremment Grand Bourbon et François I^{er}.

Selon la Quinzaine Bourbonnaise (N^o du 30 octobre 1889), François I^{er} aurait fait venir l'oranger de Chantelle à Fontainebleau et le transport aurait coûté 300 écus. C'est partiellement inexact. Ce sont les orangers de Moulins partiellement confisqués, qui furent pour une partie - les plus beaux, naturellement - transportés à Fontainebleau et c'est seulement en 1646 que le Grand Connétable alla les y rejoindre. M. Paul BOUX en a relaté les circonstances dans son étude sur les canaux de Briare, d'Orléans et du Loing, parue dans notre bulletin (1931, p.140): "L'année suivante-1646-on rompit une arche du pont de Nemours pour laisser passer les orangers saisis un siècle plus tôt au Connétable de Bourbon, que l'on conduisit par eau de Moulins à Fontainebleau. Le pont fut réparé par le produit d'un double péage, mais le paiement n'en était pas achevé en 1670...et en 1704 on refait une arche marinière sur le modèle de celle encore visible au pont de Groz".

Cependant une partie des orangers de Moulins y était restée. Les magnifiques jardins subsistaient encore au XVII^e siècle. A la veille de la dernière guerre, il existait encore à Moulins, dans le parc de l'ancien hôtel des Rois des orangers- ou plutôt des bigaradiers- superbes âgés d'environ

quatre cents ans, et qui poussaient toujours vigoureusement. A Fontainebleau, l'un des jardins prit le nom de Jardin des Orangers. On l'appela plus tard le Jardin du roi; c'est aujourd'hui le Jardin de Diane.

L'oranger était l'arbre favori de Louis XIV. Ayant délaissé Fontainebleau pour Versailles, il y fit transporter le Grand Connétable et le confia au jardinier Lemoine dont les enfants et petits enfants se succédèrent à l'orangerie jusqu'en 1833. Le Grand Connétable reçut donc les soins des Lemoine pendant 150 ans. La Quintinie, qui avait la haute main sur l'orangerie, la compléta d'un millier de myrtes, de grenadiers et de lauriers. Quant aux orangers, il roussit, dit-on, à en cultiver 2.000 en caisse et à en maintenir un certain nombre en floraison toute l'année.

François Pérot, qui vit le fameux Grand Connétable en 1888 l'a décrit ainsi: "En 1818, après que l'on eut cueilli sur ses branches une grande quantité de fleurs, il portait encore plus de mille fruits. Actuellement, il mesure 7 m.17 du sol au sommet des feuilles, mais sa taille serait plus élevée encore s'il n'avait fallu le tenir à la hauteur des baies de l'orangerie afin de pouvoir le rentrer et le sortir librement. Ses rameaux se développent sur une surface de 16 mètres et sa tige affecte une forme triangulaire; elle est trapue, se divise en deux fortes branches, puis en cinq autres qui paraissent autant de troncs. Un accident, arrivé au commencement du siècle, l'a un peu défiguré." (Annales Bourbonnaises, mars 1888, p.95).

Le grand Connétable est mort en 1898, à l'âge de 477 ans; c'était le doyen et le plus célèbre de tous les orangers...et bigaradiers du monde.

François MITTON.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D'AVRIL 1949 A FONTAINEBLEAU.- Le mois d'avril a été très chaud, sec, fortoment insolé, beau, très beau du 8 au 24. La moyenne générale de la température, avec 12°7, excédentaire de 4°6 sur la normale, égale exactement le maximum absolu de toute la série d'observations 1883-1949 (12°7 en 1893). Nous avons indiqué au précédent bulletin (p.61), quelques records et notations remarquables d'avril 1949, notamment le maximum absolu qui, avec 32°7, bat de près de 3° le précédent record de la même série. La moyenne des maxima, avec 20°8, a été supérieure à la normale correspondante de juin (20°5).

Thermo: Moy. 12°7 (norm. 8°1), moy. des min. 4°6, des max. 20°8; min. abs. -3°1, max. abs. 32°7.- Pluvio: lame 27,4 m/m (norm. 53,4 m/m) en 9 jours + 3 jours de gouttes; durée 22,0 heures; max. en 24 heures 9,0 m/m.- Hygro: Moy. 62,8 % (norm. 72,3 %); moy. des max. 97,3 %, des min. 28,0 % (norm. 47,0 %); min. abs. 5 %.- Baro: Moy. 765,3; moy. des notations à 7 h. 766,0; à 18 h. 764,7; max. abs. 768,3; min. abs. 748,0.- Nébulo: Moy. 35,6 % (le soir 27 %).- Anémo: SW 9 jours, SE 8 j., NE 5 j., NW 4 j., W 2 j., E 1 j., S 1 j.- Gel 5 j.; grêle 3, grésil 1, neige 0, orage 1, brouillard 1, vent fort 1, vent calme 11, ciel couvert 2, nébulosité nulle 10.

LA SECHERESSE DU PRINTEMPS 1949.- Depuis le mois d'août 1948, aucun mois n'a reçu une quantité d'eau, égale à la normale; tous sont déficitaires, mais ce déficit s'est accentué depuis janvier 1949. Du 1 janvier au 15 mai, il n'est tombé que 124 m/m, contre une normale de 236 m/m. Depuis septembre 1948, en huit mois, il n'est tombé à Fontainebleau que 300 m/m au lieu de 500. Février, mars, avril et la première quinzaine de mai ont accusé un total pluviométrique de 88,6 m/m alors que cette même période reçoit normalement sensiblement le double, 170 m/m. Deux années seulement dans la série 1883-1949 ont présenté des caractères analogues quant à la sécheresse vernale; 1893 avec 57 m/m pour les trois mois de printemps (dont 0 m/m en avril), et 1938 avec 34 m/m pour février, mars et avril.

Station O.N.M. de Fontainebleau.

GEOLOGIE

SUR L'EXISTENCE DES SABLES DE FONTAINEBLEAU A LIVRY-SUR-SEINE (S. & M.).— Sur la deuxième édition de la feuille de Melun (Carte géologique de la France au 80.000°), la localité de Livry-sur-Seine, à quelques kilomètres au S-E de Melun, est indiquée comme se trouvant partie sur les frontières de la Brie, partie sur le limon des plateaux recouvrant directement ces formations.

En réalité, un lambeau des Sables de Fontainebleau très net s'observe à l'extrémité Est et Nord-Est de l'agglomération et il forme un relief très visible dans la topographie. Les sables s'observent encore dans une exploitation à moitié abandonnée; d'après des renseignements recueillis sur place, ils ont été autrefois exploités sur une épaisseur de 8 à 9 mètres. Sur toute l'étendue de l'affleurement s'observent des blocs de grès nombreux et souvent volumineux; ils ont d'ailleurs été utilisés pour la construction d'une partie des habitations de Livry-sur-Seine.

Professeur R. ABRARD.

COUPE DE FORAGE A BARBIZON.— Coupe d'un forage exécuté à Barbizon, à l'altitude de 82 mètres: Stampion: Sables de Fontainebleau 0,00; Sannoisien: Meulière 5,80, Rocher calcaire 7,40, Argile verte 18,60; Ludien: Marnes supra-gypseuses: Silex et marne 21,00, Calcaire marnoux 25,00, Rocher calcaire 28,50, Calcaire marnoux 30,00, Marno grise, silex, rocher calcaire jaune 32,00, Ludien: Calcaire de Champigny: Grès 34,00, Rocher calcaire et marne 35,50, Rocher calcaire 37,50, Argile verte 40,30, Rocher calcaire 40,70, Argile jaune 51,50, Rocher calcaire 52,00, Fin 60,20. Dans ce forage, arrêté vers la base du Calcaire de Champigny où un niveau d'eau très abondant a été rencontré, l'eau remonte jusqu'à la cote 70 environ. Des données fournies par ce forage et par d'autres, on peut remarquer la constance des niveaux d'argile verte sannoisienne et l'amincissement des assises vers le sud du département.

Professeur R. ABRARD.

BIBLIOGRAPHIE

Paul KONRAD et André MAUBLANC, Les Agaricales. Classification, révision des espèces, iconographie, comestibilité. Vol. I: Agaricaceae; Encyclopédie mycologique, tome XIV, Paul Lechevalier, édit., 1 vol. 472 p. — Prix 2.800 Fr. (Une réduction de 10 % est consentie spécialement à nos adhérents par notre collègue Lechevalier sur présentation de la carte de membre).

Notre éminent collègue André MAUBLANC et le regretté mycologue Suisse Paul KONRAD procèdent, dans cet ouvrage, à une révision du texte (vol. VI) de leur oeuvre capitale, les Icones selectae fungorum, en tenant compte des travaux parus de 1930 à 1948. La systématique subit de notables mais nécessaires remaniements, les auteurs ayant tenu à concilier à la fois les acquisitions de la Mycologie moderne, les règles internationales de la nomenclature et même, ce qui complique singulièrement la tâche, en adoptant un compromis qui reste cependant conforme à l'esprit de Fries. Une très large part est faite aux caractères de comestibilité et de toxicité dans ce livre indispensable à tous les mycologues soucieux de se tenir à jour. M. MAUBLANC a d'ailleurs l'intention de publier la suite qui sera consacrée aux Russulaceae, Hygrophoraceae, Gomphidiaceae, Paxillaceae et Boletaceae.

Léon BERTIN, La Vie des Animaux; Coll. in-4° Larrousse. Le tome I, de 470 p., 1.000 illust. et 8 pl. paraît par fascicules. Prix du fasc. 170 Fr.

-o-o-o-o-o-

Notre prochain bulletin sera distribué au début du mois d'août.

-o-o-o-o-o-